

Situation de Référence MCA-Sénégal II

Compact de l'Énergie au Sénégal, MCC

Note d'information

Cette note d'information présente la situation de référence pour les activités du Compact Énergie au Sénégal qui a été signé le 10 décembre 2018 entre le gouvernement américain et le gouvernement sénégalais. Le gouvernement sénégalais a créé le Millennium Challenge Account-Sénégal II (MCA-Sénégal II) par décret présidentiel pour administrer les activités du Compact II. MCA-Sénégal II a recruté Mathematica et ses partenaires pour collecter des données de référence robustes, qui jettent les bases pour mesurer les résultats des projets du Compact.

Compact Énergie au Sénégal

Le [deuxième Compact](#) est entré en vigueur le 9 septembre 2021 et a pour but de réduire la pauvreté par le biais de la croissance économique. Le Compact comprend trois projets :

-  **Projet de Modernisation et renforcement du réseau de transport de Senelec (Projet Transport)** qui vise à fournir de l'électricité de qualité provenant de sources disponibles à faible coût, afin de répondre à la demande croissante sur le réseau interconnecté du Sénégal.
-  **Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Électricité dans les zones péri-urbaines et rurales (Projet Access)** qui vise à augmenter l'offre et la demande d'électricité de qualité dans les zones rurales et péri-urbaines du Sénégal.
-  **Projet de Cadre propice et de renforcement de capacités des acteurs (Projet Réforme)** qui vise à créer un environnement favorable (à travers l'amélioration du Cadre légal et sectoriel) pour améliorer la viabilité financière du secteur de l'électricité et assurer une bonne gouvernance dans ce secteur (à travers le renforcement des capacités des acteurs du secteur), dans le but d'améliorer la qualité et la quantité de l'approvisionnement en électricité.

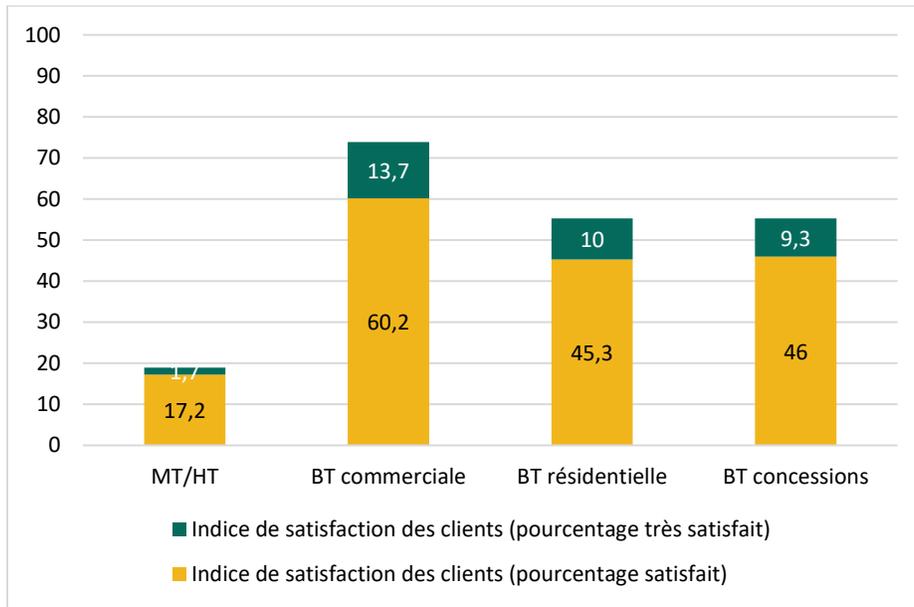
La première phase de l'étude de référence couvre le Projet Transport et le Projet Réforme.

Résumé des principales conclusions de l'enquête des clients

-  **La satisfaction des clients quant à la qualité de l'électricité qu'ils reçoivent varie selon le type de client – elle est plus faible parmi les grandes entreprises et plus élevée parmi les petites entreprises.** L'indice de satisfaction globale est mesuré par la satisfaction des personnes interrogées concernant les interruptions de service, les variations de tension, la facturation, les réparations des raccordements électriques, le temps de raccordement et la gestion des plaintes.

Le graphique 1 présente l'indice global de satisfaction des clients au niveau national ventilé par pourcentage de satisfaits et très satisfaits.

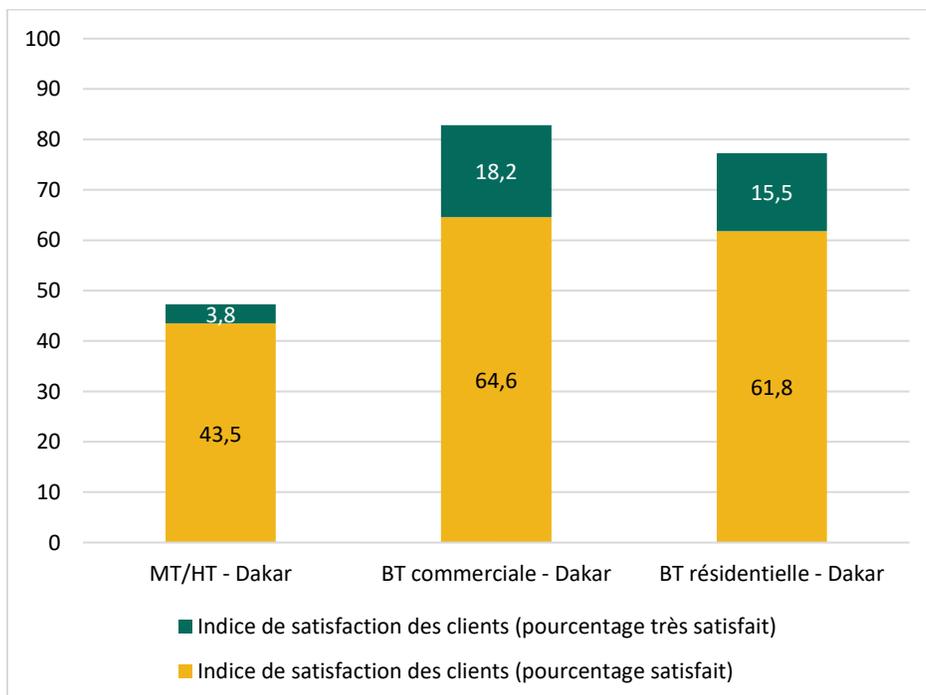
Graphique 1. Indice global de satisfaction des clients (niveau national)



Au niveau de la région de Dakar, la perception de la qualité des services d'électricité est plus élevée chez les clients commerciaux et résidentiels avec connexion BT. La qualité de l'électricité est mesurée par l'occurrence des interruptions de service, le nombre moyen d'interruptions et la durée moyenne subie par les clients de la région de Dakar au cours des sept derniers jours.

Le graphique 2 présente la perception de la qualité des services d'électricité par les clients dans la région de Dakar ventilé par pourcentage de satisfaits et très satisfaits.

Graphique 2. Perception de la qualité des services d'électricité par les clients (région Dakar)





Dans l'ensemble, les clients du secteur de l'électricité ont déclaré avoir une très faible compréhension de l'objectif des réglementations du secteur de l'électricité, du rôle du régulateur et des décisions réglementaires. L'indice global de la compréhension de la réglementation du secteur de l'électricité par les clients est mesuré par quatre questions d'enquête sur les clients : 1) la connaissance de l'organisme de réglementation du secteur de l'électricité, la Commission de Régulation du Secteur de l'Energie (CRSE), 2) la compréhension de l'objectif des réglementations, 3) la compréhension du rôle de la CRSE, et 4) la compréhension des décisions réglementaires du secteur de l'électricité.

Tableau 1. Indice global de compréhension de la régulation par les clients (niveau national)

Indicateur	MT/HT	BT commercial	BT résidentiel	BT concession
Indice de compréhension de la régulation par les clients (pourcentage)	5,3	4,3	6,0	3,6

Résumé des principales conclusions de l'enquête qualitative auprès des parties prenantes



Résumé des principaux points forts et risques liés au Projet Réforme

Points forts :

- / La stabilité économique et politique du Sénégal est favorable à une mise en œuvre réussie des activités du Projet Réforme.
- / Le Sénégal a adopté un nouveau code de l'électricité en juillet 2021, qui peut ouvrir la voie aux réformes prévues.
- / L'adhésion des parties prenantes du secteur de l'énergie peut faciliter la mise en œuvre du Projet Réforme.

Risques :

- / Retards dans la finalisation des décrets d'application du code de l'électricité.
- / L'absence d'actions sur les réformes du code de l'électricité.
- / Certaines réformes, comme l'accès des tiers, peuvent nécessiter plus de fonds que prévu initialement.



Résumé des principaux points forts et risques liés au Projet Transport

Points forts :

- / Senelec soutient largement les activités du Projet Transport et à la capacité de les mettre en œuvre avec succès et dans les délais.
- / Un engagement précoce et fréquent avec Senelec et d'autres parties prenantes clés au cours des phases de conception et de validation des activités du Projet Transport facilite l'adhésion des parties prenantes à la mise en œuvre des activités.

Risques :

- / Les retards dans la gestion des achats et la finalisation des contrats dans un contexte de forte demande mondiale et de production insuffisante pour répondre à la demande peuvent poser des risques importants pour la mise en œuvre du projet Transport.
- / Le coût élevé du transport et des matériaux peut conduire à donner la priorité à des activités de projet moins coûteuses ou à déclasser d'autres activités de projet, ce qui pourrait impacter le succès global du projet.
- / Il y a un certain scepticisme quant à savoir le système de délestage à distance et s'il serait supérieur au système actuel, d'où un soutien mixte pour l'activité stabilisation du réseau.

Résumé des principales conclusions de l'évaluation réglementaire

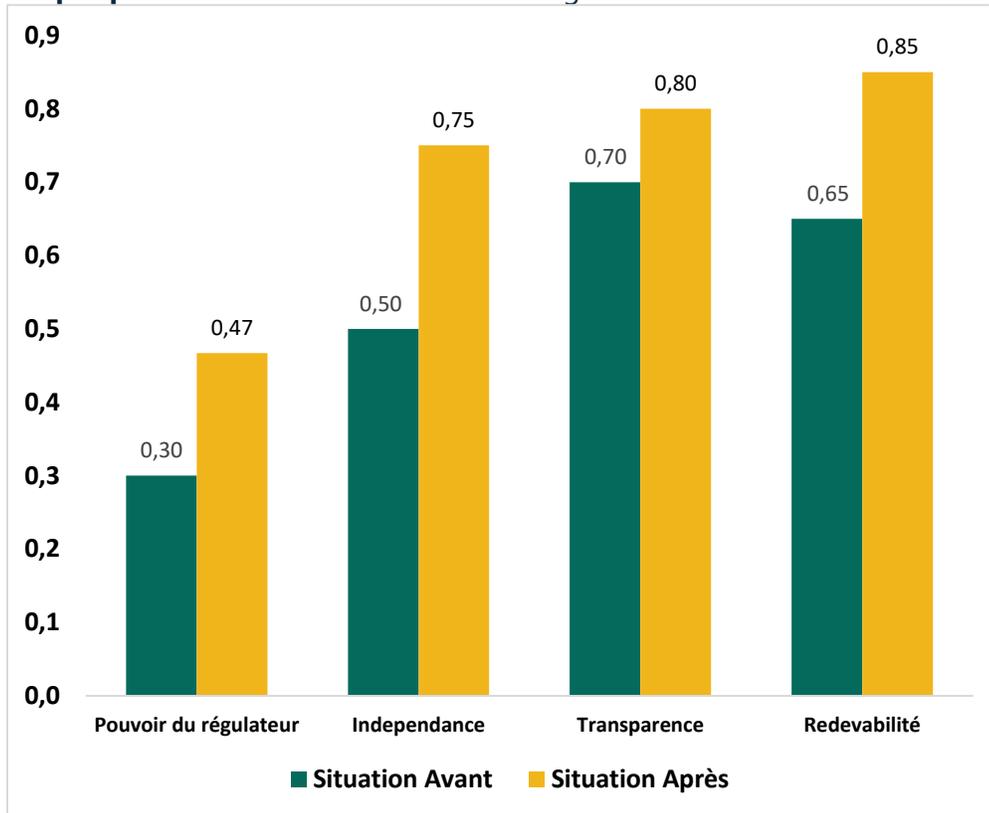
Cette évaluation met l'accent sur deux dimensions principales de la régulation : la gouvernance (cadre institutionnel et légal dans lequel les décisions réglementaires sont exécutées) et la substance (le contenu des décisions prises ou non-prises par les acteurs de régulation).

Nous allons distinguer entre la situation avant la mise en vigueur du code de l'électricité et de la loi sur la régulation, d'une part et, la situation après la mise en vigueur de ces deux lois prenant en compte les changements envisagés dans la nouvelle législation.

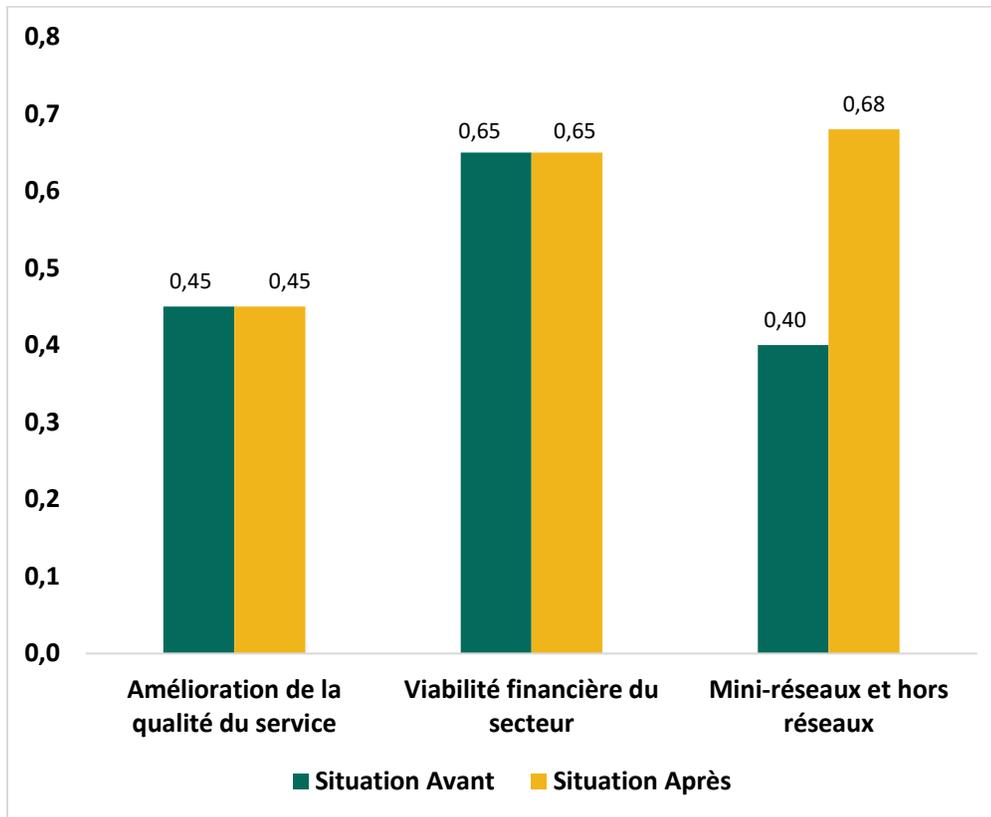
Principales conclusions

- / Le Sénégal a été parmi les premiers pays d'Afrique à mettre en place une autorité de régulation du secteur de l'électricité et dispose d'une expérience avérée dans ce domaine.
- / Cette évaluation intervient à un moment où les textes d'application associées au nouveau code de l'électricité et la loi sur la régulation sont en cours d'élaboration.
- / La perception de la majorité des acteurs rencontrés, considérant que ces nouveaux textes apporteront des améliorations notables en matière d'indépendance, de transparence et de pouvoir décisionnel, a été prise en compte dans les scores attribués.
- / La présente évaluation a fait ressortir un certain nombre d'insuffisances en matière de pouvoir et de régulation technique, liées essentiellement au manque de capacités de la CRSE de faire appliquer les règles du cadre réglementaire.

Graphique 3. Indices de la Gouvernance réglementaire : Situation avant et après



Graphique 4. Indices de la Substance réglementaire : Situation avant et après



Il ressort de l'évaluation réglementaire que le nouveau cadre réglementaire (Code d'électricité et loi sur la régulation) apporte des avancées significatives, notamment sur la dimension de la Gouvernance où les 4 composantes considérées enregistrent une amélioration de score. Une marge d'amélioration reste encore disponible sur la composante relative au Pouvoir du Régulateur dont le score pourrait être amélioré dans le cadre des textes d'application portant sur le Plan intégré à moindre coût (PIMC).

Sources de données pour la phase I de l'étude de référence

Les sources de données pour la phase I de l'étude de référence sont quantitatives et qualitatives.

Source de données quantitatives

L'enquête sur les clients de l'électricité est la source de données quantitatives pour cette première phase de l'étude de référence. L'enquête sur les clients de l'électricité fournira les principales statistiques de référence pour une évaluation future des projets Réforme et Transport. A l'aide d'une enquête téléphonique et en personne nous avons collectés des données auprès d'un échantillon aléatoire stratifié et représentatif des ménages (clients résidentiels avec connexion de basse tension (BT)) et des entreprises (clients commerciaux avec connexion de basse tension, moyenne tension (MT) ou haute tension (HT)) desservis par Senelec et par les concessions d'électrification rurale Dagana-Podor-St-Louis, Louga-Linguère-Kébémér et Kaffrine-Tamba-Kédougou. L'échantillon global comprend un échantillon pour le Projet Transport (clients de l'électricité dans la région de Dakar) et un échantillon pour le Projet Reforme (clients de l'électricité hors et dans la région de Dakar). Tableau 1 présente le taux d'achèvement global de l'enquête sur les clients de l'électricité.

Tableau 2. Taux d'achèvement global

Type d'échantillon	Echantillon cible	Nombre achevés	Taux d'achèvement
Entreprises	1250	1268	101%
Ménages	1500	1507	100%
Total	2750	2775	101%

Source de données qualitatives

Il y a deux sources de données qualitatives :

1. **L'enquête qualitative auprès des parties prenantes** du secteur de l'énergie au Sénégal. L'objet de cette enquête était d'obtenir des informations de base cruciales pour les indicateurs liés à la mise en œuvre du compact, à la santé économique du secteur (y compris le coût de l'électricité), aux performances de la compagnie nationale, etc. La taille de l'échantillon pour cette enquête est de 60 parties prenantes.
2. La deuxième source de données qualitatives était l'enquête pour **l'évaluation réglementaire**. L'objet de cette évaluation était d'établir la situation de référence en matière de réglementation régissant le secteur de l'électricité au Sénégal, par rapport à laquelle les interventions du Compact dans le cadre du Projet Réforme peuvent être évaluées. La taille de l'échantillon pour cette enquête est de 32 parties prenantes. Certaines parties prenantes ont été interviewé pour les deux composantes.

Les deux activités de collecte de données ont consisté en entretiens avec les parties prenantes et les bénéficiaires, menés par le biais d'entretiens en personne ou par vidéoconférence.

Mathematica et ses partenaires, SDI et COGEMAP, essaient d'améliorer le bien-être public en appliquant les méthodologies les plus élevées de qualité, d'objectivité et d'excellence à la fourniture de collecte et d'analyse d'informations à nos clients.

Pour toute information complémentaire merci de contacter :

 Docteur Marème NDOYE

 mareme.ndoye@mcasenegal.sn